

CB/CZ 015/22
Bruxelles, le 23 mars 2022

Monsieur Michaël DE GOLS
Directeur
UNISOC
Rue Colonel Bourg 122 bte 5
1140 BRUXELLES

■ **Concerne : Journée d'actions en front commun ce 22 avril 2022**

Cher Monsieur,

Dans le cadre de leur campagne « Pouvoir d'achat et prix de l'énergie », le Front commun syndical organise ce 22 avril 2022 une journée d'action nationale de sensibilisation.

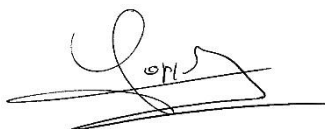
Cette action pourra engendrer, dans certaines entreprises, des absences dans le chef des travailleurs qui participeront à l'action. La journée du 22 avril 2022 sera donc considérée comme une journée de grève et payée comme telle pour les travailleurs qui s'absenteront du travail pour participer à l'action et subiront de ce fait une perte de salaire. Seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler en pauses le 21 avril au soir ou dont le travail en pauses se termine dans la nuit du 22 au 23 avril.

Nos centrales professionnelles prendront les dispositions nécessaires vis-à-vis des employeurs dans les différents secteurs et entreprises.

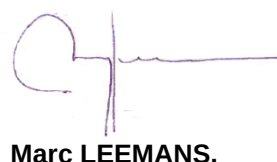
Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Thierry BODSON,
Président FGTB



Mario COPPENS,
Président CGSLB



Marc LEEMANS,
Président CSC